Depuis le 01/09 le certificat médical est remplacé par le parcours prévention santé.

Pour les anciens licenciés, l'adhésion 2023-2024 se fait entièrement en ligne sur votre espace licencié. Si vous avez perdu le mot de passe, on peut vous le faire renvoyer.

Pour les nouveaux licenciés vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription à donner à un membre du comité directeur accompagné d'une copie d'une pièce d'identité. Les données contenues dans ce formulaire sont saisies dans le système d'information de la FFA et vous recevez un mot de passe associé à votre adresse mail pour continuer l'adhésion en ligne.

Après paiement vous recevrez votre licence par mail.